



COMMUNE DE FONTENAY LE VICOMTE

Extrait du Registre des Délibérations du Conseil Municipal

Séance ordinaire du 25 septembre 2024

L'an deux mille vingt-quatre, le vingt-cinq septembre,

Le Conseil Municipal légalement convoqué, s'est assemblé au lieu ordinaire de ses séances, sous la Présidence de Mme Valérie MICK RIVES, Maire

Présents : Mme MICK RIVES Valérie, M. BALDY Patrick, M. BLANQUART Jean-Marc, Mme BOUILLER Virginie, M. CONRAD-BRUAT Laurent, M. CORRE Daniel, M. GAULE Sylvain, Mme JOURDAN Patricia, Mme MARECHAL Laura, M. SERPETTE Patrick

Absente : Mme VAN ASSCHE Anabelle

Pouvoirs : M. LUCAS Marc donne pouvoir à Mme MICK RIVES Valérie, Mme LEGRAS Evelyne donne pouvoir à M. CORRE Daniel

Secrétaire de séance : M. BALDY Patrick

Nombre de conseillers en exercice : 13

Nombre de présents : 10

Nombre de votants : 12

N° 2024/36

Objet : Désignation d'un nouveau Correspondant Défense suppléant suite à une démission

VU le code général des collectivités territoriales ;

VU la délibération n°2020/27 prise en conseil municipal, en date du 19 juin 2020, portant désignation des Correspondants Défense ;

CONSIDÉRANT la démission de Monsieur DHONT Jean-Pierre de ses fonctions de conseiller municipal, en date du 23 septembre 2024, Correspondant Défense suppléant ;

CONSIDÉRANT qu'il convient de désigner un nouveau suppléant pour son remplacement ;

CONSIDÉRANT que, conformément à l'article L.2121-21 du code général des collectivités territoriales, le conseil municipal peut décider, à l'unanimité, de ne pas procéder au scrutin secret aux nominations ou aux présentations pour désigner les représentants au sein de ces commissions ;

VU la candidature de Madame Patricia JOURDAN ;

**Le Conseil Municipal,
Après avoir délibéré, à l'unanimité,**

ADOPTE le principe d'un vote à main levée,

DÉSIGNE Madame Patricia JOURDAN en tant que Correspondant Défense suppléant pour représenter la commune de Fontenay-le-Vicomte.

Fait à Fontenay-le-Vicomte, le 26 septembre 2024

Pour extrait conforme

**Le Maire,
Valérie MICK RIVES**

